

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 9/2026

Colza

Date de semis et désherbage : Les colzas pourront être semés en fin de semaine, avant les prochaines pluies annoncées, si les prévisions météo se confirment. En cas d'implantation précoce, il est important de raisonner la densité de semis pour éviter une trop forte élongation automnale ; ne pas dépasser 40 grains/m². Le désherbage se faisant généralement en prélevée, il doit être effectué dans la foulée et avant une pluie afin d'obtenir une bonne efficacité des herbicides racinaires. Pour rappel, l'herbicide à action racinaire est transporté par l'humidité dans l'horizon de germination des adventices. Son effet peut être fortement réduit s'il reste à la surface du sol.

Travail du sol, lit de semence et mise en place : Les conditions très sèches de 2026 ont été favorables au décompactage du sol ; si l'humidité est suffisante, les conditions seront réunies pour assurer un bon enracinement sans avoir à utiliser un outil lourd. Finalement, le lit de semis doit être bien travaillé en surface pour obtenir 3-4 cm de terre fine, avec un sol légèrement motteux et raffermi en-dessous. En période de sec, les semoirs mono-graine permettent une levée plus homogène grâce au rappui de la graine au fond du sillon qui permet un meilleur contact terre-graine et une meilleure capillarité. Une répartition homogène de la semence permet d'éviter une concurrence entre plantes trop proches l'une de l'autre.

Lutte contre les repousses : Dans les anciennes cultures ayant souffert d'égrenage (récolte tardive ou grêle), une attention toute particulière devra être portée à la gestion des repousses de colza. Il importe d'attendre une bonne levée avant de les détruire. L'opération devra être répétée plusieurs fois pour faire diminuer le stock grainier.

Prévention des ravageurs d'automne :

Afin de diluer la pression de la petite altise, la destruction des repousses, dans les anciennes cultures, doit être réalisée début septembre.

D'après nos 5 dernières années d'observation, le vol de la grosse altise (altise d'hiver) peut commencer à partir du 5 septembre. La suppression des repousses de colza doit être faite avant cette date pour diminuer l'attrait de la zone de culture envers ce ravageur qui passe l'été dans les lisières, haies et bosquets plus frais.

Un semis de **féverole associée** (max. 10 gr/m²) permet de diluer la pression des ravageurs d'automne sur le

colza par un effet de confusion. Pour cela, il importe d'utiliser une féverole de printemps à faible PMG (p.ex. Avalon). **IMPORTANT :** La féverole associée n'empêche pas le désherbage chimique du colza. Les herbicides de prélevée classiques peuvent être utilisés à la dose homologuée sans nuire à la féverole.

Betterave

Les betteraves souffrent beaucoup du sec. Les premiers sondages effectués par le centre betteravier montrent des rendements bien inférieurs aux moyennes des années précédentes.

Charançon : La forte pression de charançon observée cette année aggrave l'effet du sec. Les galeries creusées par les larves dans le collet freinent fortement la circulation verticale et accélèrent le dessèchement des feuilles.

Teigne de la betterave : Ce ravageur semble avoir été observé à plusieurs reprises en Suisse romande. La teigne est favorisée par les hautes températures ; sa larve creuse également des galeries dans les pétioles et le collet, créant ainsi des portes d'entrée pour la pourriture sèche. Sur les plantes fortement touchées, on peut observer quantité d'excréments de la larve à la base des pétioles. En principe ce ravageur n'a pas d'incidence économique en Suisse.

Cercosporiose : La cercosporiose n'a toujours pas été observée ; son développement est freiné par le manque de précipitations.

Pomme de terre

Stade : En cours de défanage.

Maladies fongiques : Les conditions météo empêchent tout développement des maladies fongiques. Le mildiou et l'alternariose ne causent aucun problème actuellement.

Manque d'eau : Le stress hydrique est très problématique dans les parcelles non irriguées. Les tubercules sont encore très petits et ils montrent des signes de regermination.

Défanage : Lors de l'application d'un défanant chimique sur une culture souffrant de la sécheresse, des altérations physiologiques des tubercules peuvent apparaître si la pluie survient après le traitement. Afin d'éviter cela, il vaut mieux fractionner le traitement ou faire un déchiquetage préalable du feuillage (FT Agridea 4.4.1).



Maïs

Comme toutes les cultures de printemps, le maïs souffre beaucoup du stress hydrique. Les conditions très sèches durant la floraison ont fortement nuit à la fécondation. Par conséquent, on peut observer d'importants manques de grains sur les épis, voir des épis sans grains du tout.

Récolte : Le moment de récolte dépendra du nombre de grains présents par m² puis du taux de matière sèche (voir article [Quand ensiler son maïs ? Quels repères utiliser ?](#) -, sous www.frij.ch). Notre mesure du 7 août dans une parcelle témoin à 480 m d'altitude, nous donne un taux de matière sèche de 24.3%. Idéalement, le maïs doit avoir entre 32 et 35% de matière sèche pour être récolté.



Intercultures

Les dérogations édictées par le Service de l'économie rurale, faisant suite à l'importante sécheresse de 2026, ont supprimé temporairement l'obligation de mettre un couvert court s'il y a plus de 7 semaines entre deux cultures principales dans le cadre du programme « Couverture appropriée du sol (CAS) ».

Cependant, la couverture du sol reste obligatoire pour les parcelles où une culture de printemps sera implantée en 2027. Pour rappel, en cas de participation

au programme CAS, il ne faut pas détruire le système racinaire du couvert avant le 15 février.



Prairies et vigilance limaces

Pour faire face à l'important déficit d'herbe dû au manque de précipitations, les agriculteurs essaient plusieurs solutions pour produire du fourrage rapidement en semant divers mélanges à base de plantes fourragère, de céréales et/ou de légumineuses. Les semis de prairie derrière céréales ont également été partiellement réalisés en espérant un retour des conditions humides. Des sursemis sont également réalisés pour remettre en état les prairies pour 2027. Il est difficile de donner la solution idéale pour compenser au moins partiellement le manque de fourrage, mais il importe de semer quelque chose pour couvrir le sol nu laissé par le sec.

Lors du retour des pluies, la levée sera certainement rapide à cause du sol chaud devenu soudainement humide. C'est à ce moment-là que les limaces vont également faire leur grand retour et causer des dégâts dans les jeunes prairies. Nous vous recommandons d'être particulièrement attentifs à cela et, au besoin, d'appliquer un molluscicide dans vos nouveaux semis.

Station phytosanitaire cantonale

**P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA**

Courtemelon 5
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

«Entête»
«Prénom» «Nom»«Nom_dalliance»
«Nom_2»
«Rue»
«Localité»